

Réponse à une consultation 23.05.2024

Perfectionnement de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, RPLP (révision partielle de la loi relative à une redevance sur le trafic des poids lourds, LRPL)

L'économie soutient une décarbonation rapide du transport routier de marchandises. Le perfectionnement de la RPLP est un levier important dans cette optique. Les entreprises doivent avoir la sécurité juridique pour convertir leurs flottes de poids lourds. En ce qui concerne la RPLP, un changement de cap fondamental est inutile, mais il convient d'intégrer le mieux possible les motorisations alternatives. Il faut, enfin, éviter une rupture radicale avec le système actuel à partir de 2031.